

7000 CI MSD Ship Kit, Part Number G7000-60582

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: 7000 CI MSD Ship Kit, Part Number G7000-60582
Dénomination chimique	: Non disponible.
Utilisations	: <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Chimie analytique. Un kit contenant les produits suivants: G1999-80410, 5181-7482, 0100-1436, 7157-0210, G1999-80060. <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770
N° d'article (Kit Chimique.)	: G7000-60582
N° d'article	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier G1999-80410
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Chemical Ionization Gas Purifier

H314	CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B
H318	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
H372	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (poumons) - Catégorie 1
H400	DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
H410	DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH









Pictogrammes de danger




Mention d'avertissement	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Danger
Mentions de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	No Code(s) - Provoque des brûlures du tube digestif. H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (poumons) H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Section 2. Identification des dangers

Prévention	:  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>P280 - Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection.</p> <p>P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P260 - Ne pas respirer les poussières.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p>
Intervention	:  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>P391 - Recueillir le produit répandu.</p> <p>P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.</p> <p>P304 + P340 + P310 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P301 + P310 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353 + P363 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P305 + P351 + P338 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p>
Stockage	:  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>P405 - Garder sous clef.</p>
Élimination	:  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.</p>
Éléments d'une étiquette complémentaire	:  Chemical Ionization Gas Purifier  Chemical Ionization Gas Purifier  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>Do not taste or swallow. Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue: 77.5%</p> <p>Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 2.5%</p>
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	:  Chemical Ionization Gas Purifier	<p>Aucun connu.</p>

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	:  Chemical Ionization Gas Purifier	Mélange (encapsulé dans l'article)
------------------------------	--	------------------------------------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
Chemical Ionization Gas Purifier		
Aluminium, oxyde d'	≥10 - ≤25	1344-28-1
Cuivre	≥10 - ≤25	7440-50-8
Oxyde de zinc	≥10 - ≤25	1314-13-2
Oxyde de calcium	≤10	1305-78-8
Oxyde de disodium	≤3	1313-59-3

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

<p>Contact avec les yeux : Chemical Ionization Gas Purifier</p>	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.</p>
<p>Inhalation : Chemical Ionization Gas Purifier</p>	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.</p>
<p>Contact avec la peau : Chemical Ionization Gas Purifier</p>	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.</p>
<p>Ingestion : Chemical Ionization Gas Purifier</p>	<p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui</p>

Section 4. Premiers soins

donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Chemical Ionization Gas Purifier	Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Chemical Ionization Gas Purifier	Provoque de graves brûlures.
Ingestion	: Chemical Ionization Gas Purifier	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Inhalation	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	: Chemical Ionization Gas Purifier	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: Chemical Ionization Gas Purifier	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: Chemical Ionization Gas Purifier	Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: Chemical Ionization Gas Purifier	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Section 4. Premiers soins

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
Produit de décomposition thermique dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Intervenants en cas d'urgence	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
Précautions environnementales	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
------------------------------	--	--

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Conseils sur l'hygiène générale au travail	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	: <input checked="" type="checkbox"/> Chemical Ionization Gas Purifier	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
<p>Chemical Ionization Gas Purifier Aluminium, oxyde d'</p> <p>Cuivre</p> <p>Oxyde de zinc</p> <p>Oxyde de calcium</p>	<p>CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable fraction</p> <p>CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 10 mg/m³, (en Al) 8 heures. Forme: La poussière totale.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 10 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Remarques: as Cu 8 hrs OEL: 1 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées 8 hrs OEL: 0.2 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme: Fumée</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). Remarques: as Cu TWA: 1 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées TWA: 0.2 mg/m³, (as Cu) 8 heures. Forme: Fumée</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. Forme: Fumée TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière et buées</p> <p>CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). Remarques: en Cu VEMP: 1 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: poussières et brouillards VEMP: 0.2 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Fumées</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 2 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable 15 min OEL: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Respirable</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 2 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable STEL: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Respirable</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 2 mg/m³ 8 heures. Forme: Respirable fraction STEL: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Respirable fraction</p> <p>CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Fumées VECD: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Fumées</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 2 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 2 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA: 2 mg/m³ 8 heures.
CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014).
 VEMP: 2 mg/m³ 8 heures.

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : Équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques


Apparence


État physique	: Chemical Ionization Gas Purifier	Solide.
Couleur	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Odeur	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Seuil olfactif	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
pH	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Point de fusion	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Point d'ébullition	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Point d'éclair	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Taux d'évaporation	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Tension de vapeur	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Densité de vapeur	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Densité relative	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Solubilité	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Température de décomposition	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.
Viscosité	: Chemical Ionization Gas Purifier	Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Chemical Ionization Gas Purifier	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Chemical Ionization Gas Purifier	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Chemical Ionization Gas Purifier	Aucune donnée spécifique.

Section 10. Stabilité et réactivité


Matériaux incompatibles :  Chemical Ionization Gas Purifier Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux :  Chemical Ionization Gas Purifier Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.


Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
 Chemical Ionization Gas Purifier Aluminium, oxyde d'	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
 Chemical Ionization Gas Purifier Oxyde de zinc	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.


Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
 Chemical Ionization Gas Purifier Aluminium, oxyde d'	Catégorie 1	Inhalation	poumons

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Chemical Ionization Gas Purifier Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Chemical Ionization Gas Purifier Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Chemical Ionization Gas Purifier Provoque de graves brûlures.

Ingestion : Chemical Ionization Gas Purifier Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmolement
rougeur

Inhalation : Chemical Ionization Gas Purifier Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Chemical Ionization Gas Purifier Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Chemical Ionization Gas Purifier Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.


Cancérogénicité : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.


Section 11. Données toxicologiques

Effets sur la fertilité :  Chemical Ionization Gas Purifier Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité


Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Autres informations :  Chemical Ionization Gas Purifier Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
 Chemical Ionization Gas Purifier Aluminium, oxyde d'	Aiguë CE50 114.357 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Cuivre	Plantes aquatiques - Lemna minor	4 jours
	Aiguë CE50 2.1 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia longispina - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë CI50 13 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CI50 5.4 mg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - Plantae - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 0.072 µg/l Eau de mer	Crustacés - Amphipoda - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7.56 µg/l Eau de mer	Poisson - Periophthalmus waltoni - Adulte	96 heures
	Chronique NOEC 2.5 µg/l Eau de mer	Algues - Nitzschia closterium - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 7 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Ceratophyllum demersum	3 jours
	Chronique NOEC 0.02 mg/l Eau douce	Crustacés - Cambarus bartonii - Adulte	21 jours
Oxyde de zinc	Chronique NOEC 2 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 0.8 µg/l Eau douce	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	6 semaines
	Aiguë CI50 1.85 mg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
Oxyde de calcium	Aiguë CI50 46 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 98 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 1.1 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	46 jours

Persistance et dégradation

Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Chemical Ionization Gas Purifier Oxyde de zinc Oxyde de calcium	- -	60960 2.34	élevée faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: Oxyde d'aluminium (formes fibreuses seulement); Cuivre (et ses composés); Zinc (et ses composés)

Section 15. Informations sur la réglementation

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.
Malaisie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Turquie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
États-Unis : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 12/30/2015

Date de publication précédente : 03/17/2010.

Version : 2

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
 FBC = Facteur de bioconcentration
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 IATA = Association international du transport aérien
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
 NU = Nations Unies
 RPD = Règlement sur les produits dangereux

Section 16. Autres informations

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Chemical Ionization Gas Purifier	
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B	Méthode de calcul
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (poumons) - Catégorie 1	Méthode de calcul
DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1	Méthode de calcul

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.